

Berne, le 26 mars 2009

## Communiqué aux médias

Votation du 17 mai 2009: arrêté fédéral sur les passeports biométriques

### **Un comité rose-vert contre les passeports biométriques**

**Le comité rose-vert contre les passeports biométriques a présenté aujourd'hui ses arguments contre la proposition votée le 17 mai prochain. Ni les Etats-Unis, ni l'Union européenne n'exigent que les données soient conservées dans un fichier central et la technologie RFID n'est pas à l'épreuve des falsifications. Si les citoyen-e-s choisissent de voter non, leur liberté de voyager ne sera nullement entravée.**

Pour pouvoir rendre le passeport biométrique obligatoire, le Conseil fédéral et la majorité du Parlement ont abusivement prétexté de nouvelles directives des Etats-Unis et de l'Union européenne. En réalité, Schengen n'exige pas l'établissement d'un fichier centralisant les données biométriques, ni la généralisation de celles-ci sur les cartes d'identité. En Allemagne, pays pourtant membre de Schengen, les données biométriques sont détruites aussitôt après avoir été inscrite dans les passeports, ce qui montre qu'il n'est pas nécessaire de les conserver dans un registre centralisé.

En cas de refus du projet par le peuple, le Conseil fédéral devra renoncer à imposer le fichage systématique dans une banque de données fédérale et rétablir la possibilité de choisir des cartes d'identité ne comportant pas de puce biométrique. De nouvelles échéances peuvent être négociées avec l'Union européenne, afin de permettre un aménagement des dispositions Schengen autorisant les passeports non biométriques. La question ne se pose même pas pour les cartes d'identité biométriques, car ni les Etats-Unis ni l'UE ne les demandent.

#### **Risques de falsification**

La signature et les empreintes digitales sont des données hautement sensibles. Leur stockage sur une puce électronique peut avoir des conséquences désastreuses. Michel Paschalidès, physicien et informaticien de l'EPFL, met en garde contre une technologie qui n'est pas à l'épreuve des faussaires et ne peut pleinement garantir la protection de la sphère privée. Son usage ne doit pas se généraliser tant que le doute subsiste.

#### **Menaces d'abus**

Le Conseil fédéral prétend qu'un fichier centralisant toutes les données biométriques est absolument indispensable pour identifier rapidement des personnes sans documents de voyage valables, pour éditer des passeports d'urgence ou identifier des victimes de catastrophe. Ces opérations seront conduites aux postes de douane à l'aide d'appareils de lecture dont l'arrêté prévoit qu'ils puissent être mis à disposition des compagnies de transport privées et des aéroports. Les empreintes digitales et les photos des visages stockées par la Confédération leur resteront accessibles pendant vingt (!) ans et il est à craindre que ces données puissent être manipulées à des fins malveillantes.

Le comité rose-vert comprend le Parti socialiste, les Jeunes Socialistes, les Verts suisses, les Jeunes Vert-e-s, le Parti chrétien-social (PCS), les Juristes progressistes de Suisse et l'organisation grundrecht.ch.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter [www.passeportbiometrique-non.ch](http://www.passeportbiometrique-non.ch)

#### Contact :

Margret Kiener Nellen, conseillère nationale PS, BE	079 507 04 76
Daniel Vischer, conseiller national écologiste ZH	079 682 43 92
Marie-Thérèse Weber-Gobet, conseillère nationale PCS, FR	079 508 72 94
Michel Paschalidès, ing. physicien EPF	078 808 14 55
Carlo Sommaruga, conseiller national PS, GE	079 221 36 05
Marina Carobbio, Conseillère nationale PS, Tessin	079 214 61 78